

ABONNEMENTS :

Edition Quotidienne :
Canada et Etats-Unis \$3.00
Union Postale \$6.00

Edition Hebdomadaire :
Canada \$1.00
Etats-Unis et Union Postale \$1.50

Directeur : HENRI BOURASSA.

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS !

Rédaction : Administration :
115, RUE ST-JACQUES,
MONTREAL.

TELEPHONE :
REDACTION : Main 7460.
ADMINISTRATION : Main 7461

Le "Devoir" publiera DEMAIN le texte du règlement de la LOGE MAÇONNIQUE l'EMANCIPATION, homologué par le CONSEIL DE L'ORDRE dans sa SEANCE du 7 février 1898.

POURQUOI IL FAUT BATTRE CASGRAIN

Pas de politique à l'Hôtel-de-ville! -- Un mot aux libéraux honnêtes, aux conservateurs et aux nationalistes.

L'été dernier, quand l'enquête sur l'administration municipale eut commencé à énuoyer nos classes dirigeantes, les journaux de mandement à quelques-uns de nos hommes publics leur opinion sur la situation. Nous trouvons dans le Canada du 24 juillet (page 5, rubriques des Réformes Civiques) celle de M. le sénateur Casgrain, aujourd'hui candidat à la mairie:

L'honorable sénateur J. P. B. Casgrain, dans une entrevue, a parlé de réformes civiques hier, disait le "Canada".

L'honorable M. Casgrain préconise pour le gouvernement de la ville, l'établissement du régime des partis à l'hôtel-de-ville comme dans toute assemblée délibérante. D'après lui, le régime des partis aurait pour résultat de donner plus de cohérence et de logique au gouvernement de notre Cité. En effet, dit-il, que voulez-vous attendre de gens qui vont à l'hôtel-de-ville comme dans toute assemblée délibérante, sans programme commun et qui se contentent de contracter ces unions passagères avec tel ou tel groupe d'échevins, selon les conditions du moment, quitte à faire ensuite alliance avec d'autres de leurs collègues pour faire réussir d'autres entreprises. Quelle logique et quelle responsabilité peuvent-ils attendre de gens émus à la suite de grandes dépenses et qui n'ont d'autre ligne de conduite à suivre que celle qui leur plaît?

Il serait très étrange si le gouvernement de la ville de Montréal, qui est devenu égaux à ceux de la Province, ne faisait pas de gens appartenant à un parti ou à l'autre. Chacun des deux partis auquel il serait possible d'être au pouvoir à l'hôtel-de-ville ferait en sorte que l'administration de la ville par ses partisans ne la discréditât pas aux yeux des citoyens de la Province et même de la Puissance.

Quant au bureau de contrôle élu par le peuple, M. Casgrain, est opposé à sa création, pour la raison que les inconvénients que présente l'élection d'échevins qui n'ont pas de responsabilité parce qu'ils n'ont pas de programme arrêté sont encore pires quand il s'agit de gens qui n'auront pas non plus de responsabilité et qui auront dépendu pour se faire élire de forces diverses, dont il leur faudra se débarrasser. Le sénateur serait en faveur d'un bureau de contrôle seulement si ses membres étaient nommés par le gouvernement, qui pourrait aussi bien faire cette nomination qu'il fait la nomination des autres officiers publics, tels que les juges de paix, etc. Le sénateur est en faveur d'une soumission des travaux municipaux, car elle éviterait les frictions qui ont lieu dans l'administration de la ville quand deux commissions, comme l'aqueduc et la voirie par exemple, font et défont le même ouvrage.

Ainsi donc, voilà ce qu'avait trouvé, pour tirer notre ville de la honte où des administrateurs malhonnêtes l'avaient jetée, un homme qui fait partie du Sénat canadien depuis dix ans, et qui n'est pas, comme il le prétend, un "pauvre arpentier", mais un gendre cossu, pouvant consacrer tout son temps à la chose publique.

Les partis étant des groupements d'hommes autour d'opinions contraires, c'est une avarie que de dire qu'il en faut: on ne discute pas l'opportunité de la maladie, de la guerre, de la mort; tant qu'il y aura des divergences d'opinion parmi les hommes, il y aura, qu'on le veuille ou non, des partis à tous les degrés du gouvernement représentatif. A l'hôtel-de-ville de Montréal, en ces dernières années, nous avons eu constamment: pour l'éclairage le parti du monopole et celui de la concurrence; pour les pavages le parti de la "Sicily", le parti de Bastien, le parti de Brunet; pour la police des moeurs, le parti de la répression et le parti de la tolérance. Mais reconnaître la fatalité des partis, et chercher à régler le jeu de ces organismes de façon à assurer en toute chose le triomphe de la volonté populaire, ce n'est pas assez pour un esprit de l'envergure de notre Bijon national. Un pareil dentiste n'a pas à se préoccuper de ce qu'il existe aujourd'hui au Conseil, sur telle question vitale, quatre ou cinq groupes d'opinion qui demain se confondront les uns dans les autres devant telle autre question vitale: il lui faut deux parties, ni plus ni moins, et partout, et toujours. Il est un peu comme cet inventeur que j'ai connu, et qui voulait faire breveter "un parapluie de six arpentés"; on lui faisait observer qu'à pareil parapluie il faudrait une tige longue de trois arpentés: "C'est vrai, répondit-il, mais faisons toujours breveter la couverture." (1) Le système

Casgrain, il règne depuis deux ans à l'Hôtel-de-ville, simplement parce que les appétits de M. Lapointe et de M. Giroux sont à peu près les mêmes, et qu'ils sont trop vastes pour se satisfaire en même temps. Et telle est la contagion de l'esprit de parti, que dans la lutte actuelle, des gens très bien intentionnés, et des journaux d'ordinaire mieux avisés, s'imaginent travailler au triomphe de la vertu civique en dénonçant la malpropre faction Giroux au profit de la malpropre faction Lapointe. Que sera-ce quand les politiciens de profession, les sangsues du régime parlementaire, auront réussi à faire de l'Hôtel-de-ville, selon le vœu de M. Casgrain, une succursale du parlement de Québec, lui-même devenu une succursale du parlement d'Ottawa? C'est parce que la politique n'est pas tout à fait bannie de l'Hôtel-de-ville, que l'enquête complète qu'on nous avait promise s'est terminée au moment où l'on allait prendre au collet les échevins accablés avec M. Gouin. Si le Conseil avait été nettement divisé en Rouges et Bleus, ou en gounistes et antigounistes, ça aurait été pis encore: nous n'aurions pas même eu d'enquête. Personne ne doute que l'administration provinciale ne soit aussi vérolée et aussi impotente que notre administration municipale: ce qui empêche cette vérité d'éclater au grand jour, c'est le régime, que M. Casgrain voudrait introduire à l'Hôtel-de-ville.

La nomination du Comité exécutif, ou "Board of Control", par le gouvernement, est encore une de ces idées qui poussent dans les cerveaux faibles comme la chicorée dans les terres pauvres. Elle est le corollaire de l'autre, et son complément. Comme j'avais l'honneur de le dire dans ma modeste conférence du 30 novembre à l'Ecole Montcalm, en votant le 20 septembre dernier la création d'un Comité exécutif, les citoyens de Montréal ont voulu avant tout abolir l'Hôtel-de-ville le fractionnement presque infini des responsabilités. Ils ont voulu centraliser l'administration entre les mains d'un corps compact et directement responsable au peuple. Mais la réalisation parfaite de ce désir sera impossible par le triple royaume de l'existence: par le triple royaume de l'existence, par le triple royaume de l'existence, par le triple royaume de l'existence. L'expérience constante du passé démontre que, dans la chose municipale, les grands "schemés", les coups à millions, se couvent à Montréal, mais échouent à Québec: Lapointe et Lavallée étaient depuis dix jours en tête-à-tête quotidien avec MM. Gervais et Langlois, à la dernière session législative, quand fut adoptée à la sourdine la loi qui, en cas d'expropriation de la Compagnie des eaux, obligerait la ville à rembourser le capital-actions après avoir payé la propriété (2). Et c'est au moment où les bons citoyens comprennent le danger de cette confusion de pouvoirs, et s'appliquent à la faire disparaître, que M. Bijon Casgrain demande à nos législateurs de l'accentuer!

C'est faire presque trop d'honneur au personnage que de lui supposer des idées, même absurdes. Selon son habitude, il aura parlé pour entendre le son d'une voix qu'il aime entre toutes; il aura écrit pour avoir quelque chose à coller dans l'album de découpages qu'il destine aux petits Casgrain. Mais puis-je qu'il est candidat à la mairie, on est bien forcé de lui demander qu'il représente, et ce qu'il représente.

Pour nous, la tâche originelle et indélébile de cette candidature, c'est qu'elle a surgi à la suite de la conférence où MM. Gouin, Gervais, Langlois, Séguin et autres (3) avaient décidé d'introduire l'élément politique dans nos luttes municipales, et à la suite d'entrevues prolongées entre M. Casgrain lui-même et M. Gouin. On tente en ce moment d'élargir au cadre de la métropole le Tammany qui a fait de si bonne besogne dans S. Jacques pour M. Robillard. C'est pour-

quoi l'on trouve rangés derrière M. Casgrain: la loge maçonnique des Frères Maillat et Langlois, y compris deux officiers supérieurs de la police dont l'un réside autour du poll 40 le 12 novembre dernier; l'armée formidable des buvettes, conduite par Lapointe et Larry Wilson; les centaines d'ouvriers du port que des mains épaisses et velues, mais expertes en ces sortes de choses, ont stylés à la "télégraphie", et qui, pour une bonne partie, fient l'élection de Gervais en 1908; les échevins de travaux publics, provinciaux ou municipaux; les chefs de clubs qui entreprennent les fraudes électorales à forfait; — la fine fleur, en un mot, du gounisme "avarié", et chargé d'ulcères. A la tête d'une telle armée, il fallait un homme de paille: on a pris Casgrain. Il y a parmi les libéraux des milliers et des milliers de braves gens qui ne se laisseront aveugler sur ces calculs d'escrocs, ni par l'appel hypocrite au sentiment national, ni par l'invective éhontée à la partisanerie politique. Quant aux conservateurs et aux nationalistes dignes de ce nom, ils n'ont qu'à ouvrir les yeux pour constater le pacte de scélératesse conclu au profit et par les soins du groupe gouno-maçonnique avec le concours de "conservateurs" brasseurs de bière comme Ekers, brasseurs d'affaires comme Giroux et Lavallée, ou simples gaudes comme Proulx. S'ils ne voient pas l'ignoble esclavage qu'on leur prépare, ils méritent de le subir. L'indignation dans l'âme, une haine généreuse au cœur, ils devraient marcher, en rangs serrés, sans déflection, sur le ramassis de misérables qui s'est formé de misérables qui sont venus du fond des loges, des buvettes, des prisons et du Club Letellier, se grouper sous la bannière jaune sale de M. Casgrain.

OLIVIER ASSELIN.

UN ESSAI DE MACHIAVELISME

Sous le titre de "Divisions intestines", la Patrie dit mardi: La discorde montre le bout de l'épée au sein des deux partis politiques.

Le "Pays" qui vient d'être fondé par des libéraux réserve son franc-parler, combattra, paraît-il, le bill de la marine, et se permettra de donner des conseils à Sir Lomer Gouin, à qui on reproche de se laisser trop aisément influencer par un certain groupe.

Dans les rangs conservateurs, l'anarchie complète règne par suite du conflit d'opinion qui s'est élevé entre M. R.-L. Borden et M. F.-D. Monk sur la question de la marine. On pense que ce dernier va avoir l'appui des députés conservateurs de la province de Québec. Les assemblées publiques qui se sont tenues, dit-on, à travers la province, par MM. Monk et Bourassa, soulèveront sans doute un vif intérêt.

La rupture entre MM. Monk et Borden sur la question de la marine est une vieille affaire. La Patrie ne la mentionne que pour dissimuler le petit chantage politique qu'elle pratique dans le paragraphe précédent sur M. Gouin au profit de M. Langlois.

M. Langlois serait au Conseil législatif à l'heure actuelle, si des fâcheux n'avaient ébruité la nouvelle de sa nomination prochaine. M. Dandurand lui avait promis cette indemnité de ... délogement. M. Bijon Casgrain avait arrangé l'affaire avec M. Gouin. Accablé de protestations, M. Gouin a reculé, et cela emporte fort M. Langlois. L'ancien directeur du Canada, n'ayant plus même une pierre pour reposer sa tête, est allé pleurer dans le gilet de son ami Gervais. M. Gervais a vu son ami Tarte, et tous ensemble, ou avec les idées de chacun, l'on a bécoté ce petit article qui n'a l'air de rien, qui n'est pas plus passionné que s'il s'agissait de la pluie d'avant-hier ou de la neige d'après-demain, mais où l'on trouve tout de même moyen de faire savoir à M. Gouin qu'il devra s'exécuter, sinon, d'autres se chargeront de l'exécution.

JEAN LE BON.

La Patrie était en quête d'actualité? Pourquoi diable n'a-t-elle pas parlé du grand meeting nationaliste de ce soir?

P.S.—La ville est si petite, et les murs ont de si bonnes oreilles, que nous pourrions presque dire quels jours, à quelle heure, et à quels endroits, M. Louis-Joseph Tarte et ce "boussilleur" en chef ont eu des entrevues la semaine dernière avec MM. Gervais, Langlois et Desaulniers.

Lire en deuxième page la lettre parlementaire de Pelletier.

EN FRANCE

LE CONFLIT SCOLAIRE

Les dernières dépêches de France indiquent que la bataille est engagée à fond, sur la question scolaire.

Les catholiques, inquiets des tendances de plus en plus sectaires de l'école publique—au maintien de laquelle ils contribuent comme tous les autres citoyens—demandent qu'elle respecte au moins la neutralité, c'est-à-dire qu'elle ne devienne pas un instrument direct de propagande antireligieuse.

Le gouvernement riposte que toute cette agitation est purement politique et que les évêques en veulent à la forme républicaine du gouvernement.

C'est un argument que nous connaissons bien bien et qui ne trompe plus personne.

Si l'épiscopat français et le Pape lui-même dénoncent les dangers de l'école officielle, c'est qu'ils y voient un grave péril pour les âmes. Personne ne s'imaginera sérieusement qu'ils se mettraient en conflit avec le pouvoir politique pour le simple plaisir de la chose ou pour les beaux yeux d'un prétendant quelconque.

M. Doumergue — qui, du reste, est protestant — a paru s'indigner de ce que l'on aurait refusé les sacrements à certains parents qui refusaient d'inscrire leurs enfants à la fréquentation de l'école officielle. Le fait serait exact qu'il n'aurait rien d'étonnant. Les évêques tolèrent dans nombre de cas la fréquentation de l'école publique mais il en est d'autres où ils jugent le danger si grand qu'ils ne peuvent même user de cette tolérance. Il est tout simple qu'au père de famille qui refuse de se conformer à des ordres qu'il juge essentiels au salut des âmes, l'Eglise refuse ses sacrements.

On ne peut avoir le pied dans tous les camps.

En fait, le mot de la situation a été dit voici plusieurs années déjà par M. Clémenceau: La guerre était jadis aux chemins creux; elle est maintenant à l'école.

L'école officielle est devenue aux mains du gouvernement et de ceux qui l'inspirent, un instrument de lutte contre les traditions religieuses du pays.

Nous assistons au conflit de deux doctrines, dont l'une dispose de toutes les influences politiques, tandis que l'autre ne s'appuie, et ne peut s'appuyer, que sur la force morale.

Pour réaliser son dessein et celui des sectes, le gouvernement est forcé, non seulement de protéger l'école publique contre toute révolte des pères de famille, mais encore de supprimer la concurrence de l'école libre. C'est à quoi il s'est appliqué depuis des années, par la destruction de l'enseignement congréganiste, notamment; c'est à quoi il paraît vouloir s'appliquer avec plus de violence encore.

Les évêques par contre sont obligés, sous peine de forfaiture et de trahison, de s'opposer à cette entreprise de déchristianisation. Ils ont déclaré qu'aucune menace ne leur imposerait silence.

L'archevêque de Paris, l'archevêque de Reims, d'autres évêques sont actuellement traduits devant les tribunaux par les auteurs de mesures sectaires. Et ce n'est évidemment qu'un début.

La France est dans une période d'antichristianisme aigu. Nous conseillons à nos lecteurs de se méfier des dépêches-tendancieuses, presque toujours.

OMER HEROUX.

S'il est juste

Un député nous prend à parti, dans le "Soleil" du 18 du courant, parce que nous avons écrit au "DEVOIR", le 12, ces mots: "M. Brodeur ne parlera point. Réel ou feint, ne importe, sa maladie l'en empêchera".

M. le député nous dit de mentionner que, dès le 15, nous écrivions au même journal: "M. Brodeur a pris du mieux depuis lundi, mais il est encore dans un état dangereux. Cette maladie n'a jamais rien de de feint. Elle a été grave dès la première heure".

Lundi, le 17, nous revenions encore sur ce sujet, toujours dans le même journal, et nous indiquions comme M. Brodeur était gravement malade.

S'il y a eu un erreur de notre part, erreur involontaire, et non pas délibérée, comme l'insinue M. le député, nous l'avons corrigée dès que nous constatâmes jusqu'où le député qui nous avait renseigné l'avait fait.

Si le correspondant du "Soleil" est juste, il a une belle occasion de le démontrer.

Nous l'y invitons.

GEORGES PELLETIER.

SIMPLES BRIQUES.

Au four, les gars !

Un Canadien-Français d'origine catholique, mort récemment à Montréal, a pu obtenir des funérailles civiles et se faire incinérer sans que le peuple s'aperçût du passage du cadavre pour le lapider. Que l'affaire Guibord est loin!

En ce temps-là, on se mettait en guerre contre l'Eglise catholique, on repoussait ses sacrements, on mourait dans l'impénitence et l'on s'adressait ensuite aux tribunaux, par ses héritiers, pour se faire inhumer en terre sainte. C'était le salut éternel par jonction judiciaire. La population catholique s'indignait contre de tels attentats à la liberté des cultes, et quoi d'étonnant!

La plupart des maçons canadiens-français d'aujourd'hui sont plus conciliants. Ils vont à la messe. Ils vont à confesse. On les voit communier. Ils ont généralement, de leur paroisse, des funérailles de première classe où les "Frères" assistent en corps, pieux et recueillis. C'est ce qui fait que dans la Province de Québec on en trouve maintenant, sous le nom de catholiques, au gouvernement de presque toutes les institutions catholiques, qu'ils ont, comme athées, — car le Grand-Orient de France professe l'athéisme, — juré de détruire. Sans parler des catholiques, il ne manque pas de libres-penseurs qui trouvent cela proprement ignoble.

Celui dont nous parlons a eu la loyauté de la franchise. Il n'a pas voulu de profanation sacrilège autour de son cercueil. Et la foule, — sans aller au fond de ce cas de conscience, — a cru que par là il méritait au moins de s'en aller tranquille au four.

Quand la question de la crémation se posa devant le parlement de Québec, un député irlandais catholique se tira d'embarras en disant que, puisque les non-catholiques étaient condamnés au feu éternel, il importait peu qu'ils prissent de l'avance.

Il y a à Montréal des milliers de catholiques intègres qui permettraient volontiers à tous les libres-penseurs de "prendre de l'avance" de cette manière, mais qui n'admettent pas qu'après s'être moqués d'eux dans la vie, on les abuse encore dans la mort.

Allons, messieurs, ça sera peut-être un peu rough — je devrais dire un peu rough, pour rester bien avec l'Académie du Dr Choquette; — mais il faut s'en aller au four comme des braves, les pieds devant.

OLIVIER ASSELIN.

Sur le pont d'Avignon...

"Au "Soleil", nous n'avons d'autres censeurs que nos convictions et notre jugement" dit le "Soleil".

Le bonhomme qui a écrit cela a dû bien s'amuser, à moins qu'il ne soit tout-à-fait idiot.

Un ami nous écrit que, furieux du silence gardé par la "Presse" et la "Patrie" sur l'assemblée de jeudi, il a tout de suite donné ordre à son marchand de journaux de ne plus lui garder ces deux feuilles.

Que plusieurs agissent comme lui et les deux commères se battront à qui fera le plus de réclame aux nationalistes.

M. Adolphe Rivard, vient d'être fait conseiller du Roi. L'étonnant, c'est qu'on ne lui ait point depuis longtemps conféré ce titre honorifique.

Rivard a trouvé le moyen de mener de front de très fortes études professionnelles et les recherches linguistiques qui lui font une situation à part dans notre petit monde littéraire.

Avec un journal comme cela, les échevins vont finir par être honnêtes malgré eux, disait l'autre jour, en montrant le "Devoir", un brave homme d'ouvrier.

Nous essaierons au moins de les y aider.

"Mossieu" Dansereau a rarement fait quelque chose d'aussi bien que sa tartine d'hier à l'adresse du nouveau préfet de Montréal. "La position sociale, le beau caractère, la respectabilité, le talent...", le prestige, la capacité...", rien n'y manque.

On dirait que "Mossieu" Dansereau s'attend à passer quelque temps en prison.

Quatre Canadiens-Français de Québec viennent de constituer une nouvelle compagnie de navigation. Ils ont cru devoir s'affubler d'un nom anglais. Pourquoi?

Il paraît décidément que M. Chamberlain n'est pas gâteux.

Ce qu'il doit rigoler en lisant les dépêches du Canada. MM. Laurier et Borden font admirablement sa besogne.

Le "Canada" explique que l'absence de toute information concernant la réunion du Monument National, dans son numéro d'hier, était due à une erreur de mise en page.

Le "Canada" nous fait observer ÉGALEMENT que le "Star", qu'il cite

L'assemblée de ce soir

L'entrée est gratuite—M. Bourassa traitera à fond la question navale.

Nous n'avons pas à faire de réclame pour l'assemblée de ce soir.

De partout on manifeste l'intention d'y assister, et nous sommes des maintenant assurés d'un succès égal à celui qui a marqué toutes les grandes manifestations nationalistes.

Nous tenons seulement à souligner le fait que l'entrée de la salle est absolument GRATUITE.

On n'a réservé un certain nombre de sièges qu'à la demande d'amis qui voulaient s'assurer d'avance leur place et pour solder les frais d'organisation.

Tous les fauteuils de galerie sont absolument libres, et, encore une fois, l'entrée elle-même est gratuite.

Les places seront aux premiers arrivés.

Les étudiants auront gratuitement toujours accès à l'estrade, la place qui, leur est habituellement réservée dans nos réunions.

Les dames sont spécialement invitées.

Nos amis ne voudront pas manquer cette occasion de protester contre la politique Laurier-Borden et d'entendre exposer à fond la question de l'impérialisme militaire et de la défense navale.

M. Bourassa discutera le problème sous toutes ses faces.

Au Congrès Canadien-Français de l'Ontario

M. Laurier change subitement d'attitude. Son discours d'hier soir.

Coup d'oeil sur les intrigues qui en ont accompagné l'organisation.

Ottawa, mercredi soir.

La deuxième journée du congrès aura marqué un succès considérable pour nos compatriotes de l'Ontario. Leur assemblée de ce soir, dans la salle de spectacles du Russell, leur a valu, de la part de nos hommes publics, des adhésions précieuses et des engagements qui devront nécessairement compter.

Comment ce résultat est devenu possible malgré les apparences si peu favorables, c'est ce que je m'en vais essayer de vous exposer en peu de mots.

Ce que je vous ai dit hier, touchant les dispositions du ministre Whitney, était exact. Ce que je ne vous ai pas dit, mais que j'aurais pu vous dire, c'est que M. Laurier voyait aussi cette manifestation d'un très mauvais œil, comme il voit toujours d'un très mauvais œil toute entreprise susceptible d'arracher ses compatriotes à l'apathie qu'il exploite.

M. Laurier se trouve parfaitement bien de la situation actuelle. Son intérêt est donc qu'elle se maintienne le plus longtemps possible. Et donc il est naturel qu'il n'ait pas les changements, et qu'il se défie de tout mouvement nouveau qui se dessine à l'horizon.

Cela étant donné, le congrès actuel devait nécessairement lui causer quelque appréhension. D'autant qu'à l'approche du 18 janvier l'affaire prenait chaque jour une importance plus considérable, et qu'il n'était plus question de cela dans tous les groupements canadiens-français de l'Ontario. Ce sera très sérieux, se dit enfin M. Laurier; et c'est alors qu'il songea, pour parer au danger, à faire placer l'un de ses amis à la tête de l'entreprise.

Cet ami, c'était M. le sénateur Belcourt. Il parvint à imposer M. Belcourt comme président du congrès à la place de M. le juge Constantineau (je dirai peut-être l'un de ces jours par quels moyens). Il fit cela au mécontentement général, car M. Constantineau, depuis le premier jour avait été l'âme de l'entreprise, et il était parfaitement entendu, d'autre part, qu'il fallait éviter, dans cette affaire, tout soupçon d'ingérence politique. Je cite les propres paroles employées par M. Constantineau dans son rapport.

Ainsi M. Laurier, pour pouvoir mettre la main sur le congrès et empêcher que celui-ci ne trouble, par quelque résolution, plus ou moins inopportune, les intérêts de sa politique, vit là, brutalement la volonté des douze cents délégués, grâce à un tour de sa façon. Et il est clair, par conséquent, qu'il n'était pas mieux disposé, envers ceux-ci, que les ministres provinciaux ne le paraissent tout de soir.

D'où vient donc que, ce soir, M. Laurier, qui hier encore était des plus malveillants à l'égard du congrès et qui croyait bon de rappeler une fois de plus ses compatriotes, par la bouche de son ami, au bréviaire de la violence?

2o, que nous sommes la minorité dans ce pays et qu'il ne faut pas l'oublier; 3o, que l'harmonie entre les races exige des concessions... etc., etc. — M. Laurier, ce soir, était complètement changé. Non seulement il devenait, comme par charmes, les fleurs sur les congressistes, mais encore il fut respectueux, et il leur fit des recommandations de "ses chers compatriotes".

Il y trouvait évidemment un double avantage: celui d'abord de se racheter aux yeux des congressistes; ensuite celui d'embarrasser les ministres provinciaux — qui sont des conservateurs et qui seuls auront à régler la question (1).

M. Cochrane, venant après le premier-ministre fédéral, se prononça très catégoriquement.

Il est en faveur de l'enseignement du français dans les écoles canadiennes-françaises. Que l'on soumette des vœux au gouvernement dans ce sens. Il promet qu'ils seront étudiés sérieusement, et pour sa part il les appuiera. Il croit du reste avoir donné d'avance la preuve de sa sympathie pour les Canadiens-Français en établissant dans le Nipissing la première école normale "bilingue" de l'Ontario.

Cette déclaration a d'autant plus d'importance que M. Cochrane représentait ce soir M. Whitney. Son collègue M. Beck a parlé à peu près de même façon.

Nos compatriotes de l'Ontario sont donc à peu près assurés de gagner leur part. Tous les congressistes que j'ai rencontrés sont, comme on dit, enchantés du résultat de la soirée.

...Et la conclusion à tirer de tout cela, c'est que, chaque fois que nous nous tiendrons fermement unis pour nous réclamer justice et affirmer nos droits, nous aurons au moins neuf chances sur dix de réussir.

Ah! si nous faisions la même chose pour la marine... JULES FOURNIER.

P. S. — On a lu, au cours de l'assemblée, une lettre d'excuses de M. Borden — en français.

J. F.

(1) Peut-être aussi peut-on noter que M. Laurier parlait en présence de Mgr Routhier, administrateur du diocèse d'Ottawa et l'une des têtes dirigeantes de cette entreprise de relèvement national.

...Et la conclusion à tirer de tout cela, c'est que, chaque fois que nous nous tiendrons fermement unis pour nous réclamer justice et affirmer nos droits, nous aurons au moins neuf chances sur dix de réussir.

Ah! si nous faisions la même chose pour la marine... JULES FOURNIER.

LETTRE D'OTTAWA

REMISE A HUITAINE. — LE BILLET DE L'IMMIGRATION. — DES AMEN-
DEMENTS. — QUALITE OU QUANTITE. — RESULTATS D'UNE
POLITIQUE NEPASTE. — M. OLIVER AMELIORE QUELQUE PEU
LE SYSTEME. — AUX ETATS-UNIS. — UNE COMMISSION D'IMMI-
GRATION. — ELLE SERAIT NECESSAIRE. — L'EXAMEN MEDICAL.
— DES DIAGNOSTICS HATIFS. — PLUS D'EXAMINATEURS.
— LE CERTIFICAT DE MORALITE. — BONS ET MAUVAIS. — QUES-
TIONS DEBATTUES. — NEGOCIATIONS EN COURS. — BOULONS
L'AFFAIRE.

Ottawa, 20 janvier. — On emploie
d'habitude le mercredi à la discussion
de certaines résolutions que soumettent
à la Chambre les députés de droite et
de gauche.

Hier, la Chambre devait étudier une
résolution relative au favoritisme po-
litique. M. Foster, ex-parlementaire ma-
dité, célèbre à différents titres, s'en était
fait le parrain. L'on a dû ajourner à
huitaine ce débat qui ne manquera cer-
tes pas d'intérêt, car les deux parties
ont pratiqué à tour de rôle, et dans
toute sa "beauté" le régime que M.
Foster a coup sûr reprochera au parti
libéral de suivre aujourd'hui.

La Chambre a donc passé toute la
séance d'hier à étudier divers points de
légalisation et à parler du budget.

M. Oliver, le ministre de l'Intérieur,
a présenté un projet de loi annoncé de-
puis l'an dernier. Ce bill a trait à la
refonte totale de nos lois d'immigra-
tion.

Depuis quatre ou cinq ans, des cen-
taines de milliers d'étrangers ont dé-
barqué dans les ports canadiens et se
sont établis dans diverses régions de
notre pays; on ne peut donc nier l'ac-
tualité de la mesure Oliver.

Nul ne pourra non plus s'empêcher
de convenir que nos règlements d'immig-
ration, sont devenus plus sévères, du
jour où l'opinion publique et la presse
ont protesté contre l'affluence, chez
nous, de gens misérables, mal bâtis et
dépourvus de tout sens moral.

Notre pays est immense. Il s'agit de
le peupler. Mais il faut le bien peupler.
La qualité des immigrants importés d'a-
bord. Le nombre en est secondaire. C'est
pour avoir méconnu partiellement ces
deux derniers axiomes : — l'affaire de
la "North Atlantic Trading Company"
le prouve à l'évidence — pour avoir
employé, de 1899 à 1904, un déplorable
système de recrutement d'immigrants —
l'immigration a force de primes, — que
le Canada a vu soudain, pendant cette
période, s'accroître la criminalité, en
une proportion plus élevée, que ne le
comportait l'augmentation de sa popula-
tion.

Nos gouvernements n'ont jamais admis
expressément qu'ils avaient fait fausse
route en la matière. Les modifications
assez importantes introduites dans nos
règlements d'immigration, depuis la
rupture de l'entente conclue avec la
"North Atlantic Trading Company"
démontrent néanmoins qu'ils s'en sont
bien rendu compte.

Et M. Oliver a certes, été sur ce
point, plus utile au pays que ne l'a été
M. Sifton. Nous ne faisons nul doute
d'en convenir.

Nos lois d'immigration souffriraient
certaines des amendements multiples et
qui les rendraient plus sévères, avon-
nous écrit.

Et c'est vrai. Quiconque a étudié,
fut-ce à la hâte, la législation des
Etats-Unis sur ce point, l'admettra
fort aisément.

Il existe, chez nos voisins, une com-
mission permanente d'immigration;
des "congressmen", des sénateurs et
divers autres personnages importants
en font partie. Ces gens recherchent les
meilleures sources d'immigration; et,
à maintes reprises, des délégations spé-
ciales de cette commission ont fait en
Europe des voyages d'étude où elles
ont obtenu des renseignements de tout
premier ordre sur les groupes suscep-
tibles de fournir aux Etats-Unis la
meilleure classe d'immigrants possible.

Avant de jeter dans le creuset na-
tional, des éléments multiples et di-
vers, il faut se rendre compte de leurs
facultés d'adaptation au milieu où on
vient les fonder. C'est à quoi s'emploie
cette commission américaine.

Pourquoi n'en aurions-nous pas une
analogue? On nous objectera peut-être:
"Mais les conditions ne sont pas les
mêmes ici qu'aux Etats-Unis. Le pays
ne peut se permettre des innova-
tions aussi coûteuses." Prétextes
erronés. Nous avons d'autant plus be-
soin de prendre de telles mesures,
quant à l'importation de nouveaux ci-
toyens pour le pays, que la population
y est moins considérable. Un groupe
de provenance douteuse se fondra
moins bien, dans dix millions d'âmes
que dans cent millions. Il se noiera
dans celui-ci; il fera tache dans l'au-
tre.

L'examen médical de nos immigrants
ne semble pas assez rigoureux. Il de-
vrait porter davantage sur certains
côtés qu'on ne fait qu'effleurer, à
l'heure actuelle.

Ainsi l'examen des immigrants,
quant à la recherche des cas de tuber-
culose et des maladies mentales, n'est
pas aussi sévère qu'il devrait l'être, au
dire de spécialistes en la matière. Des
médecins ont déjà fait remarquer com-
me il est difficile de diagnostiquer au
jugé et même après un examen superfi-
ciel, ces tares physiques ou mentales
de Hambourg, d'Anvers, de Liverpool et
de Londres, pour ne citer que les prin-
cipaux ports d'embarquement euro-
péens.

Aux Etats-Unis, l'examen médical
sur ces points, et surtout quant à l'a-
liénation mentale, est très sévère;
dans les cas douteux, il se complique
même d'une période d'observation.

N'y regretterait-on point à appliquer
chez nous de telles méthodes?

Et pourquoi n'augmenterait-on pas
le nombre de médecins examinateurs,
dans nos ports de débarquement? Ils

auraient alors le loisir d'examiner les
immigrants avec tout autant de soin
que le font, au port de Québec, les of-
ficiers américains chargés de surveiller
l'arrivée au Canada de nouveaux ve-
nus européens à destination des Etats-
Unis.

Aussi bien importerait-il aussi d'exi-
ger de ces citoyens canadiens de de-
main, un certificat de moralité, avant
leur départ d'Europe.

Il nous vient d'Italie, d'Allemagne,
d'excellents immigrants. Ils nous en ar-
rivent aussi de franchement mauvais. Des
reprises de justice, des tire-laines et de
malhonnêtetés gens filent vers le Cana-
da, s'ils se voient serrés de près. Ont-
ils quelque argent en poche et physi-
quement, n'ont-ils aucune tare, ils réus-
sissent à se mêler à notre popula-
tion: ils représentent vite ici leurs
coutumes et leur vie de là-bas. Et le
Canada a fait une mauvaise acquisition
de plus.

Ceci n'arriverait pas, ou arriverait
moins souvent, s'il y avait, dans les
principaux ports d'embarquement
d'outre-mer des agents chargés de de-
mander tout immigrant en route
pour le Canada un certificat de moralité;
le ministre de l'Intérieur actuel et
toutes ces idées, comme celle de la
création d'un bureau employé à la dis-
tribution des immigrants, au Canada,
ont à maintes reprises attiré l'atten-
tion du ministre de l'Intérieur actuel
et de la Chambre. On les y a déjà,
beaucoup discutées dans les derniers
jours de la session 1909, brièvement,
mais d'une façon assez complète. Et,
depuis, M. Oliver a eu le loisir de les
étudier à fond. Aussi ne serions-nous
point surpris de trouver dans le nou-
veau bill de l'immigration, dont on
n'a point encore distribué le texte à
la Chambre, des clauses qui découle-
raient de cette source.

Un mot de la marine.
Sir Wilfrid Laurier a dit hier à la
Chambre des Communes que, le 22 no-
vembre dernier, le conseil des ministres
a passé un décret favorable à l'ac-
quisition, par le Canada, de navires de
guerre anglais. Depuis, le gouverne-
ment canadien a entamé, avec l'amirauté
anglaise, des négociations relatives
à l'achat d'un croiseur type
"Apollo". Elles se poursuivent encore.

La Chambre les approuvera s'il y a
lieu. Et le cabinet, pour entrer dans
ces pourparlers, s'autorise d'un statut
relatif à la protection des pêcheries
de la Colombie-Britannique.

L'affaire est en train. Peu de jours
après la ratification, par le gouverne-
ment-général, du bill Brodeur, on bou-
clera l'affaire. Ce jour-là, Lord Grey
ne sera pas le moins content de nos
hommes d'Etat. C'est pour cause.

GEORGES PELLETIER.

A LA CHAMBRE DE COMMERCE

LA PRESENTATION OFFICIELLE DES
CANDIDATS POUR L'ELECTION DES
OFFICIERS A LIEU HIER APRES-
MIDI. ET LES RESULTATS DE LA
VOTATION SEONT CONNUS LE 19
FEBRIER PROCHAIN.

MM. OVILA S. PERRAULT ET A. V. ROY
CANDIDATS A LA PRESIDENCE

A sa réunion d'hier, la Chambre de Com-
merce a procédé à la présentation des can-
didats à l'élection de ses officiers pour l'an-
née 1910. M. Isidore Préfontaine, président
au début de la séance, M. Joseph Fortier,
trésorier, ont lu son rapport annuel sur l'état
financier de la Chambre pour le dernier ex-
ercice. Elle a en caisse un surplus de
\$11,045.51. MM. Dufresne et Frigon ont
gratuitement fait l'audition des livres de la
Chambre, qui les en remercie. A la de-
mande du président, les règlements concer-
nant les élections des officiers furent lus par
le secrétaire, M. Fortunat Bourbonnière. On
procéda ensuite aux nominations.

MM. O. S. Perrault et A. V. Roy ont été
proposés à la présidence. Il y aura donc
lieu à votation pour élire le titulaire de cette
charge.

Les dignitaires suivants ont été choisis à
l'unanimité: M. F. C. Lefebvre, premier vice-
président, M. Armand Chaput, deuxième vice-
président, M. Georges Gauthier, trésorier, M.
Fortunat Bourbonnière, secrétaire.

Tous les anciens présidents, vice-présidents
et trésoriers de la Chambre, y compris MM.
Isidore Préfontaine et Joseph Fortier sortant
de charge ont été élus membres du Conseil;
M. Octave Lemay, président de la Cham-
bre syndicale de construction en fera aussi
partie.

Les règlements de la Chambre fixent à 20
le nombre des membres dont son conseil est
composé. Cette année le nombre des candi-
dats s'élève à 39. Ce sont MM. Narcisse
Beaudry, A. N. Brodeur, Arth. Berthelme,
Alex. Brillon, L.-O. D'Argencourt, H. Godin,
C. E. Gravel, A. A. Granger, A.-H. Hardy,
Ch. A. E. Labelle, J.-O. Labrecque, A.-S. La-
valle, O. Lemay, E.-D. Marceau, J.-E. Mar-
chand, C.-E. Martin, L.-J. Tarte, J.-F. Mul-
ler, Em. Daoust, A.-A. Labrecque, L.-E.
Gauthier, Ludger Gravel, J.-T.-R. Laurendeau,
A.-P. Frigon, Alex. Prud'homme, Jav-
renche, E. Wilson, O. Lemaire, W.-U. Bevin,
Em. Lacombe, J.-O. Gosselin, M. Langlois, E.
Charpentier, J.-A. Dorais, S.-D. Vallières,
Osc. Dufresne, Alph. Renaud, Alph. Cham-
pagne, O. Deguire, Arm. Lalonde.

MM. Paul Leduc, Georges Paré et Emile
Roland ont été nommés scrutateurs.

Les bulletins de vote doivent être déposés
le 8 février avant 5 h. On connaîtra les ré-
sultats de l'élection le 10 février.

A Fraserville

Fraserville, 19. — Hier matin, à la
chapelle privée du Sacré-Cœur, M. le
Dr Landry, de Trois-Pistoles, conduisit à l'autel Mlle Virginie Grandbois,
fille aînée de feu le Dr P.-E.
Grandbois, ex-député.

La bénédiction nuptiale a été don-
née par M. le curé de Bienville, oncle de
la mariée. Les nouveaux époux ont
passé pour un voyage aux Bermudes.

— M. et Mme Emile Dubé, de cette
ville, partent aujourd'hui pour l'Europe.

La Neutralité Scolaire en France

M. Maurice Barres, accuse les instituteurs des pri-
maires d'enseigner le mépris de Dieu et
de la patrie.

Paris, 20 janvier. — C'est aujour-
d'hui que la Chambre des Députés a
repris la question des Ecoles. La discus-
sion a été fort animée et des deux
côtés il y a eu des discours impor-
tants.

C'est un député catholique du Nord
qui a ouvert le feu, en critiquant le
contrôle du gouvernement sur les éco-
les libres.

Il a démontré que le projet de loi
en sa forme, car son prétexte de
protection, il vise plutôt à restreindre
la liberté de ces établissements.

Il a été secondé par M. de Ramel,
royaliste du Gard; Ce serait, dit-il,
les grands principes de la liberté, et il
dit, que de vouloir monopoliser l'in-
struction primaire au profit du gouver-
nement. C'est aussi attenter à la li-
berté des pères de famille.

M. Alex. Blanc, député Socialiste de
Vaucluse, prétend que le cléricisme fait
encore la loi dans bien des écoles et
il réclame la neutralité absolue.

M. Maurice Barres lui a donné la ré-
plique et a profité de l'occasion pour
prononcer un magnifique discours où il
résume et le but caché du gouverne-
ment et les plaintes des catholiques.

S'il ne s'agissait, a-t-il dit, que de
rendre les écoles strictement neutres
nos griefs seraient bien moindres quo-
ique, en somme, un père a bien le
droit de faire donner à ses enfants
une instruction religieuse, si cela est
conforme à ses croyances. Mais, votre
école, loin d'être neutre, est, au con-
traire, absolument matérialiste. Les
instituteurs, soutenus par les Loges
s'efforcent d'inculquer à leurs élèves
les principes athées, les idées antireli-
gieuses et antisociales. Il n'y a qu'en
France qu'un gouvernement puisse tolé-
rer que l'on apprenne, sur les bancs de
l'école, la haine de Dieu et le mépris
de la Patrie.

Le discours de l'illustre orateur a
produit une profonde impression et il
a été applaudi à tout rompre par les
partisans de l'ordre et de la vraie li-
berté.

Le ministre de l'Instruction Publique a
essuyé la parole. Il a rencontré les dif-
férents arguments émis par les députés catho-
liques dans leurs violentes critiques contre
le régime de l'éducation en usage dans les éco-
les publiques.

Les attaques, dit-il, viennent surtout des
ennemis de la République; dans leurs procla-
mations au peuple, les évêques catholiques
n'ont d'autre but que de prendre, eux-mêmes,
la direction de l'enseignement, substituant
ainsi l'autorité de l'Eglise à celle du gou-
vernement.

Les plaintes au sujet des livres d'histoire,
particulièrement, sont exagérées, ajoute le
ministre, ils ne sont critiqués que parce qu'ils
sont impartiaux. Avant, dit-il, nous avions
des livres de religion, nous l'avons dit de
France, mais l'histoire de l'Eglise en France,
on en avait systématiquement tout ce
qui était contraire à l'intérêt de la doctrine
catholique.

D'un autre côté, il fait un grief à certains
prêtres qu'il affirme avoir refusés les derniers
sacrements lorsque le mourant se refusait à
promettre que, dans leurs dernières volontés
ils stipuleraient que leurs enfants iraient aux
écoles catholiques.

Se faisant le porte-parole du gouverne-
ment, il termine en disant que les institu-
teurs catholiques seraient, désormais obligés
de produire tous les diplômes conformes aux
exigences de la loi sur les écoles catholiques.

C'est la lutte, donc, de plus en plus arden-
te. Les évêques et leurs ouailles sont bien
loin de vouloir à tout prix se laisser cou-
vrir toutes les persécutions, plutôt qu'd'a-
bandonner le combat.

La pollution de la rivière Saint-Pierre

LA QUESTION DE SON ASSAINIS-
SEMENT EST REFEREE A M. JA-
NIN ET AU CONSEIL MUNICI-
PAL.

La commission d'hygiène a siégé
hier.

Le docteur J.-J. Aumont s'est pré-
senté devant la Commission, pour récla-
mer l'assainissement de la rivière
Saint-Pierre.

Il produit une lettre du Conseil pro-
vincial d'hygiène disant que ce Con-
seil ne peut procéder avant que la
commission nommée pour étudier cette
question ait fait rapport. M. Janin,
président de cette commission, n'a pas
encore envoyé son rapport. L'échevin
Dagenais, président de l'assemblée ren-
voie le docteur Aumont à M. Janin
ou au Conseil municipal qui pourra en
conférer avec le surintendant de l'a-
queduc.

Le docteur J.-J. McCarrey, inspec-
teur des aliments, soumet à la Com-
mission une lettre portant que la gla-
ce avec laquelle on a bâti les palais de
la ferme Elbow, sur le territoire de la
ville, lorsqu'on le démolit, et que, au cas
où quelqu'un offrirait en vente cette
glace pour un autre usage que l'alimen-
tation d'appareils frigorifiques, il
serait assez difficile de l'en empêcher.

Il demande donc à la Commission s'il
ne serait pas opportun d'exiger de la
part des intéressés une garantie écrite
quelconque. Cette lettre est envoyée
aux avocats.

Une délégation de l'Association des
bouchers, réclamant, sous le prétexte
d'hygiène, la consommation locale
soient examinées par un inspecteur mu-
nicipal.

Un sous-comité composé des docteurs
Louis Laberge et J.-J. McCarrey et
l'échevin Lamoureux, est nommé pour
étudier la question.

D'après un rapport fourni par le doc-
teur J.-E. Laberge, il ressort que les
cas de typhoïdes ont diminué graduel-
lement depuis le premier janvier, dans
les proportions suivantes: le 2 jan-
vier, 67 cas; le 4, 66; le 5, 58; le 7,
31; le 8, 17 et ainsi de suite jusqu'à
date. Douze cas seulement ont été dé-
clarés hier.

On passe à la question du remanie-
ment des salaires, et l'on donne au
docteur Louis Laberge, chef du service
municipal, \$300; \$75 à chacun des douze
inspecteurs médicaux; et on accorde
plusieurs autres augmentations va-
riant de 75 à \$100.

Les Elections Anglaises

LES LIBERAUX REPRENNENT DU
TERRAIN

Londres, 20 janvier. — La journée
d'hier a été moins favorable aux
Unionistes, que les trois précédentes. On
s'y attendait, du reste, car, leurs pla-
ces fortes avaient voté et, en général,
il ne reste plus que des comtés très
faibles pour les libéraux.

La surprise du jour a été l'envie-
ment d'un siège dans le pays de Galles,
par les partisans de la réforme.

Les revenus du Port de Montréal

ILS ONT AUGMENTE SENSIBLE-
MENT AU COURS DU DERNIER
EXERCICE. DE MEME QUE LE
VOLUME DES MARCHANDISES
EXPEDIEES ET IMPORTÉES.

La Commission du Port a publié
hier son rapport annuel. Il indique que
les recettes perçues depuis l'ouverture
de la navigation en 1909 jusqu'au 31
décembre de la même année ont été de
\$380,174, soit \$25,680, de plus qu'en
1908.

Cette augmentation a été principa-
lement produite par le trafic local
qui nous donne, en chiffres, les détails
fournis par les rapports du percepteur
des douanes et du maître du port.

Droits perçus sur les importations \$ 2,012.15

Droits perçus sur les exportations 4,682.59

Recettes provenant du trafic local 14,726.30

Recettes de la navigation 350,383.62

Augmentation \$ 25,680.14

Les chiffres suivants indiquent la valeur
des marchandises: 1908 1909

Importations \$ 290,512.15 \$ 308,778.73

Exportations \$ 95,132.59 \$ 97,704.00

Trafic local \$ 88,489.32 \$ 103,697.43

\$ 254,494.06 \$ 280,172.14

Au Board of Trade

L'ETAT FINANCIER DE CETTE IN-
STITUTION ACCUSE UN SURPLUS
DE \$10,448.

M. J. R. Binning, trésorier du Board
of Trade, a soumis hier son rapport sur
l'état des finances de cette institution
pour l'année écoulée. Il constate un
surplus de \$10,448. On a voté des re-
mèdes à M. Binning. Le président,
qui était présent à la conférence
tenue à Ottawa entre les délégués des
importateurs montréalais, et les ministres
fédéraux au sujet des droits de douane
maintenant, fit rapport qu'elle aurait
probablement l'effet d'amener la sup-
pression de ces droits. Des remercie-
ments furent ensuite votés à M. Far-
quhar Robertson pour les services qu'il
a rendus comme président du conseil
d'administration durant l'année 1909
et l'intérêt qu'il a pris aux affaires mu-
nicipales.

M. Georges McLea Brown

IL SUCCEDE A FEU ARCHER BA-
KER A LA GERANCE DE LA
COMPAGNIE DU PACIFIQUE CA-
NADIEN EN EUROPE.

Un câblagramme reçu de M. Bos-
worth, quatrième vice-président du C.
P. R., présentement à Londres, annon-
ce que cette compagnie a confié la gé-
rance de ses affaires en Europe à M.
Georges McLea Brown, qui succède
ainsi à feu Archer Baker récemment dé-
cédé. La nouvelle de cette nomination
a été favorablement accueillie à Mon-
tréal où M. Brown compte beaucoup
d'amis.

Il est le fils de M. Adam Brown,
ancien député de la Chambre d'Ontario.
Après avoir rempli diverses charges
moins importantes au service du che-
min de fer Canadien, il fut promu à la
gérance des affaires de cette compagnie
à Vancouver. En 1900, on lui confia la
surintendance du trafic de la ligne
qui quitte cette ville en 1905 pour se re-
dire à Londres où il remplaça M. Al-
lan Cameron comme gérant général du
trafic dans le service de l'Atlantique.

Listes électorales de Delonmier

Sur les listes électorales de Delon-
mier il a été retranché 92 noms par
le conseil de la ville, non 65 comme nous le
disions hier.

Notre-Dame de Grâce

Le Conseil de ville de N.-D. de Grâce
s'est réuni hier après-midi, sous la
présidence du maire Tremblay. L'on
vota les contrats avant l'annexion à
Montréal. Les échevins MacDonald et
A. Décaré ne sont pas d'accord sur la
question des égouts: l'un veut un ca-
nal-matière collecteur, tel que mention-
né dans les conditions d'annexion; l'autre
veut un champ d'épuration qui coûterait
de \$13,000 à \$14,000.

M. MacDonald trouve que l'on va
trop vite en besogne et demande que
l'on prenne les précautions voulues
avant d'endosser la responsabilité de
certains contrats.

Six mille conducteurs de tramways
ont voté la grève hier soir, à Phila-
delphie. Ils ont pour raison que la com-
pagnie "Rapid Transit" a violé les
termes du contrat passé lors de la der-
nière grève.

La Fédération Catholique

Cette grande association qui, tout en se
laissant complètement autonome, veut unir
tous nos sociétés nationales sous le même
drapeau religieux et national, se fait jour
ainsi dire de nature. Déjà pourtant son
nom est largement connu et nombre de so-
ciétés des plus importantes ont donné leur
adhésion.

Un hasard de la plume nous citons l'Asso-
ciation St-Jean-Baptiste de la Nouvelle-
France, l'Association Catholique de la Jeunesse
et nous reproduisons avec joie les fleurs pa-
rolées des Artisans canadiens-français qui ré-
sument tout le programme:

Montréal, 14 janvier, 1910.
M. le Chanoine G.-M. LePailleur,
Secrétaire-Correspondant de la
Fédération Catholique.

Monsieur le Secrétaire,
J'ai l'honneur de vous informer que le
Conseil Général de la Société des Artisans
canadiens-français, à son assemblée du sa-
medì, 14 décembre 1909, a adopté la résolu-
tion suivante:

"Il est proposé par M. Ludger Gravel, ap-
puyé par M. L. Gauthier, que le Conseil
Général de la Société des Artisans canadiens-
français adhère à la Fédération Catholique des
Sociétés Académiques et Canadiennes-Françaises
du Canada, et qu'il se procure, par ses adhé-
sions, la ratification par la prochaine Convention Gé-
nérale."

Cette résolution a été adoptée après une
étude approfondie de votre Constitution, et
c'est avec joie que notre société fera son
adhésion à la Fédération. Le bon combat pour
l'avancement de la race canadienne-française
en se servant des moyens préconisés par
votre Statut, c'est-à-dire la profession franche
de la religion catholique, l'étude des
intérêts nationaux, sociaux et économi-
ques, et l'action commune pour les faire pré-
valoir.

En dernier lieu et surtout, nous espérons
que cette union des différentes organisations
catholiques du Canada et des Etats-Unis ob-
tiendra les résultats désirés par ses géné-
reux promoteurs, et que, dans ce temps où
la race française en Amérique a besoin d'une
union si étroite entre ses divers rameaux, l'é-
change de sympathies qui résultera de cette
réunion des divers groupes de la nationalité
sera de nature à assurer, par le concours de
toutes les bonnes volontés, le respect de nos
droits, de notre langue et de notre religion.

Je vous prie, Monsieur le Secrétaire, d'a-
gréer l'expression de mes sentiments très
respectueux.

LOUIS FONTAINE,
Secrétaire Général, Pro tem.

TRIBUNE LIBRE

Montréal, 15 janvier 1910.
M. le Directeur du "Devoir".

Il est paru dans le journal "La Pa-
trie", le 20 décembre dernier, une note
sous l'entête "Fin de la 'Canada-
Feu'".

Le jugement de la Cour de Révision
n'est pas la fin de la Canada-Feu. La
Compagnie a immédiatement donné
cautionnement et appelé en Cour Su-
prême. Reste à savoir si ce dernier tri-
bunal hégiste de la même façon que
nos tribunaux provinciaux.

Quant à savoir pourquoi nous cherchons à
nous soustraire à la loi sur les assu-
rances, notre réponse est que nous
nous soumettons entièrement à cette
loi. Si le gouvernement voulait bien
s'y soumettre lui-même, il n'aurait
pas la moindre difficulté entre le Dé-
partement des Assurances et la Com-
pagnie.

L'inspecteur des Assurances, M. A.O.
Dostaler a demandé la mise en li-
quidation de cette Compagnie parce que,
selon lui, elle est insolvable. La Com-
pagnie a répondu qu'on ne peut la
mettre en liquidation parce qu'elle est
parfaitement solvable et qu'elle est
prête à le prouver. La réponse du gou-
vernement par ses avocats a été que,
pour nous avoir déclarés insolubles, il
a le droit de nous tenir pour tels, et
que nous n'avons pas le droit de
provoquer le contraire. C'est tout.

La Compagnie, au moment où M.
Dostaler l'a déclarée insolvable, avait
un exc

Chronique Sportive

LE CANADIEN DÉFAIT — LE LAVAL ÉCRASE — LA BOXE — UNE NOUVELLE LIGUE — LES QUILLÉS — CHOS ET COMMENTAIRES.

LE CANADIEN EST DÉFAIT

Renfrew, 20. Service spécial. — Malheureusement pour moi, je dois vous annoncer la défaite du "Canadien" par l'équipe locale, avec un résultat de 9 à 4.

La partie fut excitante du commencement à la fin et le jeu très rapide. La première période fut très contestée, et ce n'est que dans la seconde période que le Canadien fut déclaré. A la mi-temps, le score était de 3 à 2.

A Lalonde revient l'honneur d'enregistrer le premier point. Sur une passe rapide de Frank L. Patrick, le Cobalt égalisait ce premier résultat.

La foule immense venue ici pour assister à cette partie tant attendue, fut déçue de constater que Jack Laviolette ne figurait pas sur l'équipe.

Newby Lalonde prit la place de Jack et Edward Millaire figura comme rover.

Malgré la vaillance de ce dernier, la ligne des avants se trouva affaiblie par le déplacement et ne put résister aux attaques impétueuses du Renfrew.

Pour comble, Millaire fut blessé et remplacé par Chappell qui manque d'entraînement ou de rapidité.

Pitre et Lalonde ont fait un travail ordinaire, mais Lalonde manqua sur la ligne des avants de Jack sur la défense.

Les deux Patrick et Taylor furent les étoiles du club local.

Voici quelle était la composition des équipes:

Position	Canadiens	Canadiens
Defence	Defence	Defence
Forwards	Forwards	Forwards

Arbitre: Eddie Phillips.

Juge: Bousse Hutton.

xx Remplacé par Chappell.

xx Remplacé par Gilmour.

SOMMAIRE

1. Les Canadiens... Lalonde... 5.00

2. Renfrew... Lalonde... 6.00

3. Les Canadiens... Lalonde... 10.00

4. Renfrew... Lalonde... 2.00

5. Les Canadiens... Lalonde... 4.00

6. Renfrew... Lalonde... 1.00

LA LUTTE

7. Renfrew... Lalonde... 5.00

8. Renfrew... Lalonde... 6.00

9. Renfrew... Lalonde... 4.00

10. Renfrew... Lalonde... 3.00

11. Renfrew... Lalonde... 3.00

12. Les Canadiens... Lalonde... 2.00

LA BOXE

Philadelphie, 20. — Jack O'Brien a subi une défaite aux mains de Kaufman, ici, hier.

Au milieu de la sixième ronde, Kaufman atteignit O'Brien qui se laissa aller de tout son poids et l'étendit à ses pieds par un "upper cut" de la droite.

Kaufman pesa 195 et O'Brien 165.

Baillman, 20. — Karl Buch boxer allemand, poids moyen, a obtenu une décision favorable sur Tom Courtney, champion "melterweight" d'Angleterre. Il terrassa son adversaire facilement.

LA BOXE

Philadelphie, 20. — Jack O'Brien a subi une défaite aux mains de Kaufman, ici, hier.

Au milieu de la sixième ronde, Kaufman atteignit O'Brien qui se laissa aller de tout son poids et l'étendit à ses pieds par un "upper cut" de la droite.

Kaufman pesa 195 et O'Brien 165.

Baillman, 20. — Karl Buch boxer allemand, poids moyen, a obtenu une décision favorable sur Tom Courtney, champion "melterweight" d'Angleterre. Il terrassa son adversaire facilement.

LA BOXE

Philadelphie, 20. — Jack O'Brien a subi une défaite aux mains de Kaufman, ici, hier.

Au milieu de la sixième ronde, Kaufman atteignit O'Brien qui se laissa aller de tout son poids et l'étendit à ses pieds par un "upper cut" de la droite.

Kaufman pesa 195 et O'Brien 165.

Baillman, 20. — Karl Buch boxer allemand, poids moyen, a obtenu une décision favorable sur Tom Courtney, champion "melterweight" d'Angleterre. Il terrassa son adversaire facilement.

LA BOXE

Philadelphie, 20. — Jack O'Brien a subi une défaite aux mains de Kaufman, ici, hier.

Au milieu de la sixième ronde, Kaufman atteignit O'Brien qui se laissa aller de tout son poids et l'étendit à ses pieds par un "upper cut" de la droite.

Kaufman pesa 195 et O'Brien 165.

Baillman, 20. — Karl Buch boxer allemand, poids moyen, a obtenu une décision favorable sur Tom Courtney, champion "melterweight" d'Angleterre. Il terrassa son adversaire facilement.

LA BOXE

Philadelphie, 20. — Jack O'Brien a subi une défaite aux mains de Kaufman, ici, hier.

Au milieu de la sixième ronde, Kaufman atteignit O'Brien qui se laissa aller de tout son poids et l'étendit à ses pieds par un "upper cut" de la droite.

Kaufman pesa 195 et O'Brien 165.

Baillman, 20. — Karl Buch boxer allemand, poids moyen, a obtenu une décision favorable sur Tom Courtney, champion "melterweight" d'Angleterre. Il terrassa son adversaire facilement.

LA BOXE

Philadelphie, 20. — Jack O'Brien a subi une défaite aux mains de Kaufman, ici, hier.

Au milieu de la sixième ronde, Kaufman atteignit O'Brien qui se laissa aller de tout son poids et l'étendit à ses pieds par un "upper cut" de la droite.

Kaufman pesa 195 et O'Brien 165.

Baillman, 20. — Karl Buch boxer allemand, poids moyen, a obtenu une décision favorable sur Tom Courtney, champion "melterweight" d'Angleterre. Il terrassa son adversaire facilement.

LA BOXE

Philadelphie, 20. — Jack O'Brien a subi une défaite aux mains de Kaufman, ici, hier.

Au milieu de la sixième ronde, Kaufman atteignit O'Brien qui se laissa aller de tout son poids et l'étendit à ses pieds par un "upper cut" de la droite.

Kaufman pesa 195 et O'Brien 165.

Baillman, 20. — Karl Buch boxer allemand, poids moyen, a obtenu une décision favorable sur Tom Courtney, champion "melterweight" d'Angleterre. Il terrassa son adversaire facilement.

LA BOXE

Philadelphie, 20. — Jack O'Brien a subi une défaite aux mains de Kaufman, ici, hier.

Au milieu de la sixième ronde, Kaufman atteignit O'Brien qui se laissa aller de tout son poids et l'étendit à ses pieds par un "upper cut" de la droite.

Kaufman pesa 195 et O'Brien 165.

Baillman, 20. — Karl Buch boxer allemand, poids moyen, a obtenu une décision favorable sur Tom Courtney, champion "melterweight" d'Angleterre. Il terrassa son adversaire facilement.

LA BOXE

Philadelphie, 20. — Jack O'Brien a subi une défaite aux mains de Kaufman, ici, hier.

Au milieu de la sixième ronde, Kaufman atteignit O'Brien qui se laissa aller de tout son poids et l'étendit à ses pieds par un "upper cut" de la droite.

Kaufman pesa 195 et O'Brien 165.

Baillman, 20. — Karl Buch boxer allemand, poids moyen, a obtenu une décision favorable sur Tom Courtney, champion "melterweight" d'Angleterre. Il terrassa son adversaire facilement.

LA BOXE

Philadelphie, 20. — Jack O'Brien a subi une défaite aux mains de Kaufman, ici, hier.

Au milieu de la sixième ronde, Kaufman atteignit O'Brien qui se laissa aller de tout son poids et l'étendit à ses pieds par un "upper cut" de la droite.

Kaufman pesa 195 et O'Brien 165.

Baillman, 20. — Karl Buch boxer allemand, poids moyen, a obtenu une décision favorable sur Tom Courtney, champion "melterweight" d'Angleterre. Il terrassa son adversaire facilement.

LA BOXE

Philadelphie, 20. — Jack O'Brien a subi une défaite aux mains de Kaufman, ici, hier.

Au milieu de la sixième ronde, Kaufman atteignit O'Brien qui se laissa aller de tout son poids et l'étendit à ses pieds par un "upper cut" de la droite.

Kaufman pesa 195 et O'Brien 165.

Baillman, 20. — Karl Buch boxer allemand, poids moyen, a obtenu une décision favorable sur Tom Courtney, champion "melterweight" d'Angleterre. Il terrassa son adversaire facilement.

LA BOXE

Philadelphie, 20. — Jack O'Brien a subi une défaite aux mains de Kaufman, ici, hier.

Au milieu de la sixième ronde, Kaufman atteignit O'Brien qui se laissa aller de tout son poids et l'étendit à ses pieds par un "upper cut" de la droite.

M. Bumbray se retire

La "manière d'agir des différentes organisations qui se disputent la suprématie dans notre ville", lui impose ce devoir

Joyeuse réunion à Joliette

LES CITOYENS DE LA PARTIE EST DE MONTREAL, Y DONNENT UN BANQUET ET RECOIVENT UN ACCUEIL CHALEUREUX DU MAIRE DE L'ENDROIT, M. MATHIAS TELMER.

L'Association des citoyens de la partie Est de Montréal a eu son banquet annuel, "unifié", le 19 janvier, à l'hôtel Windsor.

Le banquet eut lieu à l'hôtel Windsor, sous la présidence conjointe de MM. Clément Robitaille et Armand Lavoie.

M. Robitaille, président de l'Association, et M. Lavoie, président de la Ligue, ont prononcé des discours.

M. Robitaille a remercié les membres de l'Association pour leur fidélité.

M. Lavoie a remercié les membres de la Ligue pour leur fidélité.

M. Robitaille a remercié les membres de l'Association pour leur fidélité.

M. Lavoie a remercié les membres de la Ligue pour leur fidélité.

M. Robitaille a remercié les membres de l'Association pour leur fidélité.

M. Lavoie a remercié les membres de la Ligue pour leur fidélité.

M. Robitaille a remercié les membres de l'Association pour leur fidélité.

M. Lavoie a remercié les membres de la Ligue pour leur fidélité.

M. Robitaille a remercié les membres de l'Association pour leur fidélité.

M. Lavoie a remercié les membres de la Ligue pour leur fidélité.

M. Robitaille a remercié les membres de l'Association pour leur fidélité.

M. Lavoie a remercié les membres de la Ligue pour leur fidélité.

M. Robitaille a remercié les membres de l'Association pour leur fidélité.

M. Lavoie a remercié les membres de la Ligue pour leur fidélité.

M. Robitaille a remercié les membres de l'Association pour leur fidélité.

M. Lavoie a remercié les membres de la Ligue pour leur fidélité.

M. Robitaille a remercié les membres de l'Association pour leur fidélité.

M. Lavoie a remercié les membres de la Ligue pour leur fidélité.

M. Robitaille a remercié les membres de l'Association pour leur fidélité.

M. Lavoie a remercié les membres de la Ligue pour leur fidélité.

M. Robitaille a remercié les membres de l'Association pour leur fidélité.

M. Lavoie a remercié les membres de la Ligue pour leur fidélité.

M. Robitaille a remercié les membres de l'Association pour leur fidélité.

M. Lavoie a remercié les membres de la Ligue pour leur fidélité.

M. Robitaille a remercié les membres de l'Association pour leur fidélité.

M. Lavoie a remercié les membres de la Ligue pour leur fidélité.

M. Robitaille a remercié les membres de l'Association pour leur fidélité.

M. Lavoie a remercié les membres de la Ligue pour leur fidélité.

M. Robitaille a remercié les membres de l'Association pour leur fidélité.

M. Lavoie a remercié les membres de la Ligue pour leur fidélité.

M. Robitaille a remercié les membres de l'Association pour leur fidélité.

M. Lavoie a remercié les membres de la Ligue pour leur fidélité.

M. Robitaille a remercié les membres de l'Association pour leur fidélité.

M. Lavoie a remercié les membres de la Ligue pour leur fidélité.

M. Robitaille a remercié les membres de l'Association pour leur fidélité.

M. Lavoie a remercié les membres de la Ligue pour leur fidélité.

M. Robitaille a remercié les membres de l'Association pour leur fidélité.

M. Lavoie a remercié les membres de la Ligue pour leur fidélité.

M. Robitaille a remercié les membres de l'Association pour leur fidélité.

M. Lavoie a remercié les membres de la Ligue pour leur fidélité.

M. Robitaille a remercié les membres de l'Association pour leur fidélité.

M. Lavoie a remercié les membres de la Ligue pour leur fidélité.

M. Robitaille a remercié les membres de l'Association pour leur fidélité.

M. Lavoie a remercié les membres de la Ligue pour leur fidélité.

M. Robitaille a remercié les membres de l'Association pour leur fidélité.

M. Lavoie a remercié les membres de la Ligue pour leur fidélité.

M. Robitaille a remercié les membres de l'Association pour leur fidélité.

M. Lavoie a remercié les membres de la Ligue pour leur fidélité.

M. Robitaille a remercié les membres de l'Association pour leur fidélité.

M. Lavoie a remercié les membres de la Ligue pour leur fidélité.

M. Robitaille a remercié les membres de l'Association pour leur fidélité.

Nouvelles de Québec

LA SESSION PROVINCIALE NE COMMENCERA PAS AVANT AVRIL — LE TRUST DE L'ÉCLAIRAGE NE DONNE PAS SATISFACTION.

La session ne s'ouvrira pas avant le commencement d'avril, les travaux qui se font à la Chambre d'Assemblée, sont la cause de ce retard.

Le nouveau système de ventilation a été essayé avec succès.

Les peintres, plâtriers et tapissiers qui sont maintenant à l'œuvre.

La nouvelle tribune des journalistes est une grande amélioration.

On a remarqué aussi que les membres de la presse et même à celui des députés.

On annonce aussi que les messagers et huissiers du parlement vont recevoir un uniforme ou une livrée.

C'est une bonne chose, il y aura moins de confusion à l'avenir, de les confondre avec les députés.

Le trust de l'éclairage, ici, commence à faire sentir qu'il existe.

La lumière est plus chère et éclaire moins, les tramways sont plus rares et vont plus lentement.

On reproche aussi que le français qui avait conquis sa place sur nos tramways, depuis cinq ou six ans, est en train de la perdre.

Evidemment, le nouveau trust a l'intention de nous servir de la lumière, en annonçant le nom des rues sur les voitures de la compagnie.

On reproche aussi que le français qui avait conquis sa place sur nos tramways, depuis cinq ou six ans, est en train de la perdre.

Evidemment, le nouveau trust a l'intention de nous servir de la lumière, en annonçant le nom des rues sur les voitures de la compagnie.

On reproche aussi que le français qui avait conquis sa place sur nos tramways, depuis cinq ou six ans, est en train de la perdre.

Evidemment, le nouveau trust a l'intention de nous servir de la lumière, en annonçant le nom des rues sur les voitures de la compagnie.

On reproche aussi que le français qui avait conquis sa place sur nos tramways, depuis cinq ou six ans, est en train de la perdre.

Evidemment, le nouveau trust a l'intention de nous servir de la lumière, en annonçant le nom des rues sur les voitures de la compagnie.

On reproche aussi que le français qui avait conquis sa place sur nos tramways, depuis cinq ou six ans, est en train de la perdre.

Evidemment, le nouveau trust a l'intention de nous servir de la lumière, en annonçant le nom des rues sur les voitures de la compagnie.

On reproche aussi que le français qui avait conquis sa place sur nos tramways, depuis cinq ou six ans, est en train de la perdre.

Evidemment, le nouveau trust a l'intention de nous servir de la lumière, en annonçant le nom des rues sur les voitures de la compagnie.

On reproche aussi que le français qui avait conquis sa place sur nos tramways, depuis cinq ou six ans, est en train de la perdre.

Evidemment, le nouveau trust a l'intention de nous servir de la lumière, en annonçant le nom des rues sur les voitures de la compagnie.

On reproche aussi que le français qui avait conquis sa place sur nos tramways, depuis cinq ou six ans, est en train de la perdre.

Evidemment, le nouveau trust a l'intention de nous servir de la lumière, en annonçant le nom des rues sur les voitures de la compagnie.

On reproche aussi que le français qui avait conquis sa place sur nos tramways, depuis cinq ou six ans, est en train de la perdre.

Evidemment, le nouveau trust a l'intention de nous servir de la lumière, en annonçant le nom des rues sur les voitures de la compagnie.

On reproche aussi que le français qui avait conquis sa place sur nos tramways, depuis cinq ou six ans, est en train de la perdre.

Evidemment, le nouveau trust a l'intention de nous servir de la lumière, en annonçant le nom des rues sur les voitures de la compagnie.

On reproche aussi que le français qui avait conquis sa place sur nos tramways, depuis cinq ou six ans, est en train de la perdre.

Evidemment, le nouveau trust a l'intention de nous servir de la lumière, en annonçant le nom des rues sur les voitures de la compagnie.

On reproche aussi que le français qui avait conquis sa place sur nos tramways, depuis cinq ou six ans, est en train de la perdre.

Evidemment, le nouveau trust a l'intention de nous servir de la lumière, en annonçant le nom des rues sur les voitures de la compagnie.

On reproche aussi que le français qui avait conquis sa place sur nos tramways, depuis cinq ou six ans, est en train de la perdre.

Evidemment, le nouveau trust a l'intention de nous servir de la lumière, en annonçant le nom des rues sur les voitures de la compagnie.

On reproche aussi que le français qui avait conquis sa place sur nos tramways, depuis cinq ou six ans, est en train de la perdre.

Evidemment, le nouveau trust a l'intention de nous servir de la lumière, en annonçant le nom des rues sur les voitures de la compagnie.

On reproche aussi que le français qui avait conquis sa place sur nos tramways, depuis cinq ou six ans, est en train de la perdre.

Evidemment, le nouveau trust a l'intention de nous servir de la lumière, en annonçant le nom des rues sur les voitures de la compagnie.

On reproche aussi que le français qui avait conquis sa place sur nos tramways, depuis cinq ou six ans, est en train de la perdre.

Evidemment, le nouveau trust a l'intention de nous servir de la lumière, en annonçant le nom des rues sur les voitures de la compagnie.

On reproche aussi que le français qui avait conquis sa place sur nos tramways, depuis cinq ou six ans, est en train de la perdre.

Evidemment, le nouveau trust a l'intention de nous servir de la lumière, en annonçant le nom des rues sur les voitures de la compagnie.

On reproche aussi que le français qui avait conquis sa place sur nos tramways, depuis cinq ou six ans, est en train de la perdre.

Evidemment, le nouveau trust a l'intention de nous servir de la lumière, en annonçant le nom des rues sur les voitures de la compagnie.

On reproche aussi que le français qui avait conquis sa place sur nos tramways, depuis cinq ou six ans, est en train de la perdre.

Evidemment, le nouveau trust a l'intention de nous servir de la lumière, en annonçant le nom des rues sur les voitures de la compagnie.

On reproche aussi que le français qui avait conquis sa place sur nos tramways, depuis cinq ou six ans, est en train de la perdre.

Evidemment, le nouveau trust a l'intention de nous servir de la lumière, en annonçant le nom des rues sur les voitures de la compagnie.

On reproche aussi que le français qui avait conquis sa place sur nos tramways, depuis cinq ou six ans, est en train de la perdre.

Evidemment, le nouveau trust a l'intention de nous servir de la lumière, en annonçant le nom des rues sur les voitures de la compagnie.

On reproche aussi que le français qui avait conquis sa place sur nos tramways, depuis cinq ou six ans, est en train de la perdre.

Evidemment, le nouveau trust a l'intention de nous servir de la lumière, en annonçant le nom des rues sur les voitures de la compagnie.

On reproche aussi que le français qui avait conquis sa place sur nos tramways, depuis cinq ou six ans, est en train de la perdre.

FANTASIE

LE RAPPORT "CANONS"

Le gouvernement a accédé à la demande de la Ville de Montréal, de pouvoir disposer des canons du Champs de Mars.

(Les journaux.)

Le rapport "Canons" est enfin revenu devant le Conseil. Il ne s'agit pas, notez-le bien, du juge Cannon, mais des canons du Champs-de-Mars.

La municipalité de Montréal ayant demandé au gouvernement de lui céder, celui-ci vient de renvoyer, approuvé, le rapport traitant de la question.

C'est que ce n'était pas commode à décider: songez donc, on demandait à pouvoir placer ces engins dangereux, dans quatre endroits différents de la Ville, alors que, depuis si longtemps, relégués ensemble dans un coin, ils "embellissent" le Champ-de-Mars.

Comme dans toute affaire sérieuse, le gouvernement nomma une commission qui choisit dans son sein, une sous-commission; celle-ci commença par ne pas se réunir, puis elle se réunir pour se mettre d'accord et elle alla, enfin, se mettre d'accord pour ne pas se réunir.

C'est à coup sûr, un des membres intelligents de la sous-commission fit remarquer que, par suite du projet de loi sur la marine, on allait se payer un tas de beaux canons "up to date". Pour amadouer les Montréalais et les bien disposer en faveur du projet, il suggéra de leur laisser "avoir" ces reliques. D'ailleurs, les petits cadeaux entretiennent l'amitié.

Les autres membres de la sous-commission se rallièrent à cette manière de voir et la demande fut acceptée. On va donc déplacer ces canons, et au lieu de les laisser "moisir" derrière le Palais, ils orneront les squares de la ville.

Les voilà fixés. Cela devait, certes, les tracter, l'avenir! Ils savaient comme vus et moi, ce que deviennent les vieilles lunes que l'on découpe pour faire des étoiles. Mais les vieux canons! D'abord, qui nous dira ce qui se passe dans l'âme des vieux canons? Songent-ils au temps jadis, alors que fièrement, ils allongeaient par-dessus les remparts de quelque place forte, leur encolure de bronze? Réveillent-ils au moment de la bataille, les voix de l'ennemi? Ou bien, pacifiques, tel un colonel retiré soignant ses choux et ses arbrassées, ont-ils des pensées paisibles? Ils méritent peut-être sur la mécanique des malandrins complottant à leur ombre, leurs mauvais coups, sans souci du Palais de Justice qui, tout proche, semble pourtant leur crier: "casse-cou!"

Où, vraiment, il y a bien des choses qui peuvent donner à réfléchir à l'âme des vieux canons.

Mais ce qui doit les tracter outre mesure, c'est de savoir l'endroit où ils vont s'échouer, car on n'élève pas partout des colonnes Vendôme.

Souhaitons donc, à ces vétérans de notre histoire, de trouver, sur leur nouveau emplacement, la situation de tout repos à laquelle nous aspirons tous.

VERT ET VIEUX.

Banquet de charité

Mr Racicot a présidé le deuxième banquet de l'Asile St-Vincent-de-Paul, mardi soir, à 8 heures.

L'assemblée était nombreuse et les discours ont été écoutés avec intérêt.

Mr Racicot, les RR. PP. Villeneuve et Turgeon, Mme P. Poulin, M. F. Langlais, M. et Mme Jubinville, M. et Mme Edouard Bélanger, M. et Mme Lefebvre, M. et Mme J.-E. Marin, M. et Mme Contois, M. et Mme Laverdière, M. et Mme J.-D. Dupont, du "DEVOIR", et tout le Conseil de la paroisse.

M. Gascon dirigeait l'orchestre.

Mme P. Poulin, organisatrice de la fête, mérite des félicitations.

L'organe de la colonie française

Des lettres patentes ont été émises, constituant en corporation MM. Joseph R. Gauthier, négociant, Jules Hebert, négociant; Gonzalve Desautels, avocat; Auguste F. Revol, négociant; Léon Fréchet, négociant; Joseph Onésime Labrecque, négociant; tous de la ville de Montréal, pour établir un commerce d'imprimerie, dans le but de publier un ou plusieurs journaux.

En général le commerce d'imprimerie, reliure, lithographie.

La corporation sera connue sous le nom de: "Le Courrier français du Canada, Limité".

Le journal qui publiera bientôt la nouvelle société portera le même nom. Il sera l'organe de la colonie française de Montréal.

Le carême au Gésu

Au Gésu les RR. PP. Bourgeois, et Gauthier, les prédicateurs du carême. Le premier prêchera en français à la grande messe, et le second fera les sermons anglais du soir.

POUR TOUS VOS ARTICLES DE LIBRAIRE

ARTICLES RELIGIEUX ET DE FANTAISIE, JOUETS, ETC.

Allez au nouveau magasin, où vous obtiendrez toujours satisfaction. C'est chez J. G. GRATTON, Gros et Détail.

500 RUE SAINT-CATHERINE EST. Porte voisine de la Banque d'Epargne. Tél. Est 925.

J. G. GRATTON, Gros et Détail.

500 RUE SAINT-CATHERINE EST. Porte voisine de la Banque d'Epargne. Tél. Est 925.

J. G. GRATTON, Gros et Détail.

500 RUE SAINT-CATHERINE EST. Porte voisine de la Banque d'Epargne. Tél. Est 925.

Courroies raccourcies

COURROIES SANS FIN
Réparations faites de nuit ou de jour
D. K. McLAREN, Limitée,
308-311 RUE CRAIG OUEST,
Maison 4904-4905.

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de
Heurt et Harrison, 10-12 rue Notre-Dame Est
à 8 h. 15, 1910.
Aujourd'hui, maximum... 35
Minimum... 28
Aujourd'hui, minimum... 28
Aujourd'hui, maximum... 35
Même date l'an dernier... 35
Même date l'an dernier... 35
BAROMETRE
8 mm., 30.10, 11 mm., 30.18, 1 p.m. 30.20.

CE SOIR

COURS ET CONFÉRENCES:—
Monument National. A 8 h. M. Henri Bou-
tass: "La défense navale."
—Examen du premier semestre à la Fa-
culté de Théologie.

SEANCES ET REUNIONS:—
Assemblée Gadois à la salle S. Joseph.
—Cercle Jeanne d'Arc, No 53, de l'Al-
liance Nationale, à 8 h. 149 r. Berli.
Élection des officiers pour 1910.

—Chambre de Commerce, 3 h. 30 après-
midi, assemblée générale annuelle pour re-
cevoir le rapport des scrutateurs et élection
des officiers et des candidats au Conseil.

SPECTACLES ET CONCERTS:—
Salle Stanley. Concert Chaboud Giroux,
Mlle Landry, Mme Paquin.

—Cercle Paroissial S. Louis, 1257 r. S.
Dominique. Éclaire et concert.

FÊTES ET BANQUETS:—
Fête de gala au théâtre des Nouveautés,
au bénéfice de la Société Mutuelle Française.

DEMAIN

COURS ET CONFÉRENCES:—
Monument National. Cours de diction fran-
çaise, Mlle Ida Saint-Jean.

SEANCES ET REUNIONS:—
Hôtel de Ville. A midi, Commission de Po-
lice.

LA CAMPAGNE MUNICIPALE

Nos lecteurs de la campagne et
des villes voisines comprendront
que nous devons d'ici quelques
jours donner à la campagne mu-
nicipale montréalaise un espace
fort considérable.

Il s'agit d'une lutte qui touche
directement une population d'un
demi-million d'hommes et, indirecte-
ment, la province entière; car
rien de ce qui intéresse vivement
la cité de Montréal n'est totale-
ment indifférent au reste de la
province.

Nous ajouterons que cette cam-
pagne est d'autant plus nécessaire
que nous sommes le seul grand
journal français de Montréal com-
plètement indépendant des coteries
politiques ou financières.

UNE BRIQUE SUR LE CRÂNE

M. J.-C. Walsh, député de Saint-
Anne à Ottawa, avait parlé pour
M. Casgrain lundi soir au Monu-
ment National. Il a été si dégoû-
té des discours du candidat qu'il si-
gnifiait à celui-ci hier soir sa dé-
cision de se rallier à M. Guérin. La
lettre se lit ainsi:

A l'hon. M. J.-P.-B. Casgrain,
Montréal.

Mon cher sénateur,

La manière dont le Comité civique
s'est arrogé le droit de choisir des
candidats pour les élections du 2 fé-
vrier m'avait poussé à vous permettre
mon appui. Maintenant que les amis
irlandais catholiques du Dr Guérin
font valoir à l'appui de sa candidature
le droit de l'élément irlandais cat-
holique à la représentation, moi, qui
attitude prendrait une tournure d'hosti-
lité à leur endroit, et je ne veux pas
combattre le principe qu'ils invoquent.

Je vous demande donc la permission
de me désintéresser de votre cam-
pagne. Je suis maintenant plus à l'aise
pour vous demander cela que je ne suis
pas un de ceux qui vous ont prié d'être
candidat.

Croyez-moi,
Votre tout dévoué,
J.-C. WALSH.

Hein! en voilà, une brique!

On cite d'autre part le mot du
grand financier montréalais qui
n'est pas hostile à M. Casgrain, et
qui disait au sortir de la réunion
de lundi soir: "L'animal! s'il
était tuable, ce discours le tuerait."
Il est tuable, Monsieur le Financier,
il est tuable! Il y en a même
beaucoup qui le croient déjà mort.

A nos correspondants de l'extérieur

Nous nous permettons de réitérer
à nos collaborateurs de Montréal
et d'ailleurs les observations que
nous leur avons déjà faites sur la
nature des renseignements qui se-
ront accueillis à notre journal. Ils
doivent se restreindre aux nouvel-
les qui peuvent intéresser toute la
province. Inutile de tenter chez
nous la publication en détail de
comptes-rendus d'un intérêt pure-
ment local: noces d'or, soirées de
famille, etc., etc. Qu'on envoie en-
core à la Presse et à la Patrie, plus
en en publiant, plus on lira le
Devoir!

—Nous recevons les statistiques qui
suivent concernant les baptêmes, les
mariages et les sépultures dans la pa-
roisse Notre-Dame de Malone, N.-Y.,
pour l'année 1909. Baptêmes, 200; ma-
riages, 54; sépultures, 59.

Décès à Montréal

Dorothée Labrie, 56 ans, femme d'Olivier
Labrie, décédée à l'hôpital, 25.
Philippe LAVERGNE, 68 ans, menuisier, 25.
Dorchester, 110 Est: JAMES TUFT, 63 ans,
journalier, r. Queen, 144; Maria, 9 ans,
enf. de Marie Thérèse, égarier, r. Plein,
305; Mary Hinchey, 72 ans, femme de Jas.
CRAWLEY, r. Esplanade, 2215; Philomène
Roy, 78 ans, femme de Pierre GAGNON, la
Sainte-Cunégonde; Honorables REMIL-
LARD, 25 ans, Assistance Publique; Alphonse
BROUILLET, 44 ans, tailleur, r. Mettana, 293.
Aldie, 25 ans, enf. de Edmond BRUNET, écar-
trier, r. Queen, 59; Marguerite, 3 ans,
enf. de Majorité ARCHAMBAULT, voyageur
de commerce, r. St-Amand, 672; Arthur, 3
ans, enf. de Victoria BEAUCHAMP, r.
Atlantic, 18; Donald Ehlert, 35 ans, femme
de Wilfrid HOTTE, marchand, 35 ans, enf.
de 18; Simonne, 2 ans, enf. de Guillaume MI-
CHEL, r. Beaudry, 350; Corinne Gagné, 30
ans, femme de J. GAGNON, facteur
des Postes, r. Mettana, 726.

La présentation des can- didats s'est clos aujourd'hui

MM. Guérin et Casgrain pour la mairie. --- 19 candidats au Comité
exécutif, parmi lesquels MM. Payette, Mercier, L.-A. Lapointe,
M.-J. Walsh et Larivière. --- Deux échelons seulement, MM.
L.-A. Lapointe et Resther, sont réélus sans opposition.

La liste No 2, pour le Comité exécutif, se compose de MM. Lapointe, Larivière,
Mercier et M.-J. Walsh, qui sont tous, comme M. Casgrain, des libéraux

A midi aujourd'hui expirait le
délai pour la présentation officiel-
le des candidats aux honneurs mu-
nicipaux.

Le secrétariat de l'Hôtel-de-ville
était rempli de citoyens venus de
toutes les parties de la ville.

Une des surprises de la journée
est le nombre relativement considé-
rable de candidats au Comité exé-
cutif. Il y en a 19. Parmi ceux-
là se trouve l'échevin du quartier
Centre, M. Mercier, le maire sor-
tant de charge, M. Payette, M. L.-
A. Lapointe, ex-président de la
Commission des finances (réélu
échevin sans opposition), M.
M.-J. Walsh, député de Sainte-An-
ne, à Québec, et M. Larivière. Ces
messieurs sont censés être indé-
pendants les uns des autres; en
réalité, M. Payette seul est indé-
pendant. La liste No 2 se com-
pose de MM. Lapointe, Larivière,
Mercier et Walsh (tous libéraux).
M. Walsh compte sur l'appui des
Irlandais parce que ceux-ci ont la
réputation de préférer le "patro-
nage" aux honneurs.

Certaines de ces candidatures,
comme celle de M. Achille Latreille,
sont évidemment destinées à di-
viser le vote ouvrier canadien-
français, pour faciliter l'élection
de M. Payette ou de M. Mercier en
affaiblissant la liste des candidats
du Comité civique.

Il en est d'autres, comme celle
de M. Labrecque, sur laquelle on
espère voir se porter quelques cen-
taines de voix conservatrices. L'a-
venir dira si ces calculs étaient
sensés.

La nouvelle que M. Saint-Martin
avait gagné à faire décréter par
les tribunaux l'invalidité du dépôt
de \$200, a causé un vif émoi à l'Hô-
tel-de-ville. Plusieurs des candidats
d'ici inscrits se sont empressés de
redemander leur argent au secré-
taire, M. David. Celui-ci a pro-
mis de restituer aussitôt qu'il au-
rait reçu copie du jugement.

Il n'y a que deux élections sans
opposition: celles de MM. Lapointe
et Resther, échevins.

Après la retraite de M. Duquette,
annoncée hier soir, on s'attendait à ce
que, dans le quartier Saint-Denis, M.
Tétrault n'eût pas d'adversaire. M. Jo-
seph Brousseau a surgi à la dernière mi-
nute.

M. Resther réélu sans opposition, au-
rait été très facile à battre, dans le
quartier Centre.

Les seuls adversaires en présence
dans Hochelaga, sont M. Marin, l'é-
chevin sortant, et notre ami le doc-
teur Garneau, appuyé par le Comité ci-
vique.

Dans le quartier Saint-Louis il y a
quatre candidats: M. Gadois, M. Ma-
illet, M. Blumenthal et Lamoureux. M.
Gadois, on le sait, a posé la lutte
sur le terrain antimacaronique. M. La-
moureux a l'appui du Comité civique.

On croit cependant que M. Blumen-
thal recueillera un assez bon nombre de
voix, vu l'engagement qu'il a pris, et
qu'il a refusé de prendre M. Lamoureux
de voter pour la citation des échevins
concessionnaires en cour d'assises.

M. Joseph Garneau, contremaître sur
le port, qui devait être candidat des
syndicats ouvriers nationaux au Comité
exécutif, s'est retiré. Il prétend y
avoir été forcé par les commissaires
du port. Il semble cependant que ces
messieurs n'ont fait que le prier de
quitter son emploi s'il voulait être can-
didat.

CANDIDATURES OFFICIELLES

Voici la liste des candidatures officielles
aux honneurs municipaux:

A LA MAIRIE
MM. Guérin et Casgrain.

AU COMITÉ EXÉCUTIF

MM. Lachapelle, Ainey, Dupuis et
Wanklyn, candidats du Comité civique,
Honoré Mercier, Eugène Villeneuve,
Emmanuel Saint-Louis, M.-J. Walsh,
Louis Payette, échevins J.-B.-A. Mar-
chévins J.-B.-A. Martin et E. Lari-
vière, E. Larivière, Edmund Western, Al-
bert Saint-Martin, L.-A. Lapointe, Ho-
noré Mercier, J.-O. Labrecque, Wilfrid
Lebel, Louis Coderre, Achille Latreille,
Michael Lynch.

A L'ECHEVINAGE

SAINT-GEORGES. — Echevin Yates
et Leslie-H. Boyd.

CENTRE. — Echevin Resther (élu).

SAINT-ANNE. — Echevins Gallery
et O'Connell.

S.-JOSEPH. — U.-H. Dandurand, John
Malone.

S.-ANDRÉ. — Echevin Ward et Douglas
W. Ogilvie.

S.-LOUIS. — Echevins Gadois et La-
moureux, Gaston Maillet et Abrah-
am Blumenthal.

S.-LAURENT. — Echevins Robinson et
Clerhuc, Peter-Charles O'Givie.

PAPINEAU. — Echevins Laviolette,
Médéric Martin, et J.-A.-E. Garvin.

SAINT-MARIE. — Echevin Séguin et
Docteur Jos.-Pierre Roux.

S.-JACQUES. — Echevin Giroux, A.-N.
Brodeur.

LAFONTAINE. — Echevin Lavallée et
le docteur Dubeau.

HOCHELAGA. — Echevin Tremblay,
Dr Jos.-Honoré Garneau et Avila Trem-
blay.

S.-JEAN - BAPTISTE. — Echevins
Proulx, Leclaire et Ferdinand Gué-
rin.

S.-GABRIEL. — Echevin Dagnais et
Patrick Monahan.

S.-DENIS. — M. Ernest Tétrault, avo-
cat, Jos. Brousseau.

DUVERNAY. — Echevins Lévesque et
Major et Ludger Clément.

S.-HENRI. — J. Villeneuve, Dr Oswald
Létourneau.

SAINT-CUNÉGONDE. — Echevins

Roy et L. Lapointe.

MONT-ROYAL. — Echevin Prud'homme,
Wilfrid Malouin et Harry Higgin-
bottom.

DELOIRIER. — Echevin Labrecque
et M. Georges Mayrand, notaire.

LAURIER. — Turcot, ex-maire de S.-
Louis, et Jos. Girard, courtier d'im-
meubles.

EST. — Echevin L.-A. Lapointe (élu).

OUEST. — Echevins Fraser et Carter.

LES DISCOURS

Après la lecture de la liste des can-
didats, plusieurs orateurs prirent la pa-
role. Le premier fut l'échevin Lapointe
qui se contenta de quelques mots. Il
posa sa candidature au comité exécutif
et le jugement de ses électeurs lui im-
porta beaucoup plus que celui des cours.
Il promet de continuer la réforme
commencée il y a deux ans.

M. Casgrain appela par ses partisans
pas moins obtenir une bonne majorité
des protestants et l'unanimité des Ca-
nadiens-Français.

Quand il sera maître, il dénoncera de
son siège tout échevin concessionnaire,
il cassera tout employé infidèle, fera
réviser le contrat de tout entrepreneur
malhonnête. Comme Henri IV il dit à
ses fidèles: "Suivez mon panache, il
sera au chemin de l'honneur."

M. Casgrain, maire, travaillera à fai-
re assainir les eaux du S.-Laurent, à
amener à Montréal l'eau des Laurenti-
des, à faire construire le canal de la
baie Georgienne, à faire établir à
Montréal une exposition universelle,
pour le détail de laquelle il renvoie ses
électeurs à la "Patrie". Enfin, il par-
la de la nécessité d'une commission des
travaux publics et des gais dimanches
de Montréal.

M. Guérin s'exprima d'abord en
français, longue qu'il parla certaine-
ment avec autant d'aisance que M. Cas-
grain. Les services qu'il a rendus à
l'Université Laval devaient l'acrédi-
ter auprès des Canadiens-Français. Che-
li, ce n'est pas l'individu qui a cherché
la place mais la place l'individu.

M. Ainey promet de travailler au bien
de toutes les classes.

M. Mercier n'a au comité civique le
mérite d'avoir mis en avant un candi-
dat ouvrier, ce mérite revient à la
légalisation de Québec qui a aboli la
censure féodale.

MM. Wanklyn, Giroux et plusieurs
autres prirent la parole.

LES CANDIDATS RÉFORMISTES

DUVERNAY. — Clément Lamoureux
et Georges Mayrand.

S.-JEAN-BAPTISTE. — Leclaire
Papineau et Garneau.

HOCHELAGA. — Garneau
Laurier et Girard.

SAINT-MARIE. — Dr Roux
S.-DENIS. — Tétrault.

SAINT-ANNE. — M. J. Walsh,
S.-HENRI. — Jos. Villeneuve.

S.-GABRIEL. — Monahan
S.-JOSEPH. — U.-H. Dandurand.

LAFONTAINE. — Dr Dubeau
S.-JACQUES. — Brodeur.

Le "Canada" annonçait ce matin
que M. Higginbottom avait été choisi
par le groupe réformiste du quartier
Mont-Royal. La nouvelle est prématurée.

M. Higginbottom est un jeune hom-
me. Il parle bien les deux langues et
jouit de la considération générale.

QUARTIER S.-LOUIS

M. l'échevin Gadois nous communi-
que les deux lettres suivantes à l'a-
dresses de MM. Langlois et Maillet:
Monsieur Godfrey Langlois, député.

Vous avez déclaré publiquement que
vous étiez descendu dans l'arène mu-
nicipale avec M. Gaston Maillet.

De mon côté, je vous ai demandé de
venir à la salle S.-Joseph, jeudi soir
pour expliquer aux électeurs de S.-
Louis la raison qui vous amène à im-
poser votre bras droit, M. Gaston
Maillet, comme candidat aux élections
municipales.

Or, vous vous êtes retiré modestement
sans votre tente, et les électeurs
ont été déçus.

Cependant, vous n'avez pas encore
venir montrer vos couleurs, et celles de
votre inépuisable M. Gaston Maillet.
C'est pourquoi je vous invite encore
une fois à venir me rencontrer, jeudi
soir, 20 janvier, à la salle S.-Joseph,
pour y faire la discussion.

Bien à vous,
Dr J.-P. GADBOIS,
Candidat.

Montréal, 19 janvier 1910.

A M. Gaston Maillet,
Candidat.

Quartier S.-Louis.

Monsieur,

Les électeurs de S.-Louis sont an-
cieux de savoir ce que vous voulez re-
présenter au Conseil de Ville. Voilà
pourquoi je vous ai invité jeudi der-
nier à venir me rencontrer, jeudi
soir, 20 janvier, à la salle S.-Joseph,
pour y faire la discussion.

Bien à vous,
Dr J.-P. GADBOIS,
Candidat.

Montréal, 19 janvier 1910.

A M. Gaston Maillet,
Candidat.

Quartier S.-Louis.

Monsieur,

Les électeurs de S.-Louis sont an-
cieux de savoir ce que vous voulez re-
présenter au Conseil de Ville. Voilà
pourquoi je vous ai invité jeudi der-
nier à venir me rencontrer, jeudi
soir, 20 janvier, à la salle S.-Joseph,
pour y faire la discussion.

Bien à vous,
Dr J.-P. GADBOIS,
Candidat.

Montréal, 19 janvier 1910.

A M. Gaston Maillet,
Candidat.

Quartier S.-Louis.

Monsieur,

Les électeurs de S.-Louis sont an-
cieux de savoir ce que vous voulez re-
présenter au Conseil de Ville. Voilà
pourquoi je vous ai invité jeudi der-
nier à venir me rencontrer, jeudi
soir, 20 janvier, à la salle S.-Joseph,
pour y faire la discussion.

Bien à vous,
Dr J.-P. GADBOIS,
Candidat.

Montréal, 19 janvier 1910.

A M. Gaston Maillet,
Candidat.

Quartier S.-Louis.

Monsieur,

Les électeurs de S.-Louis sont an-
cieux de savoir ce que vous voulez re-
présenter au Conseil de Ville. Voilà
pourquoi je vous ai invité jeudi der-
nier à venir me rencontrer, jeudi
soir, 20 janvier, à la salle S.-Joseph,
pour y faire la discussion.

Bien à vous,
Dr J.-P. GADBOIS,
Candidat.

Montréal, 19 janvier 1910.

A M. Gaston Maillet,
Candidat.

Quartier S.-Louis.

Monsieur,

Les électeurs de S.-Louis sont an-
cieux de savoir ce que vous voulez re-
présenter au Conseil de Ville. Voilà
pourquoi je vous ai invité jeudi der-
nier à venir me rencontrer, jeudi
soir, 20 janvier, à la salle S.-Joseph,
pour y faire la discussion.

Bien à vous,
Dr J.-P. GADBOIS,
Candidat.

Montréal, 19 janvier 1910.

A M. Gaston Maillet,
Candidat.

Quartier S.-Louis.

Monsieur,

Les électeurs de S.-Louis sont an-
cieux de savoir ce que vous voulez re-
présenter au Conseil de Ville. Voilà
pourquoi je vous ai invité jeudi der-
nier à venir me rencontrer, jeudi
soir, 20 janvier, à la salle S.-Joseph,
pour y faire la discussion.

Bien à vous,
Dr J.-P. GADBOIS,
Candidat.

Montréal, 19 janvier 1910.

A M. Gaston Maillet,
Candidat.

Quartier S.-Louis.

Monsieur,

Les électeurs de S.-Louis sont an-
cieux de savoir ce que vous voulez re-
présenter au Conseil de Ville. Voilà
pourquoi je vous ai invité jeudi der-
nier à venir me rencontrer, jeudi
soir, 20 janvier, à la salle S.-Joseph,
pour y faire la discussion.

Bien à vous,
Dr J.-P. GADBOIS,
Candidat.

Montréal, 19 janvier 1910.

A M. Gaston Maillet,
Candidat.

Quartier S.-Louis.

Monsieur,

Les électeurs de S.-Louis sont an-
cieux de savoir ce que vous voulez re-
présenter au Conseil de Ville. Voilà
pourquoi je vous ai invité jeudi der-
nier à venir me rencontrer, jeudi
soir, 20 janvier, à la salle S.-Joseph,
pour y faire la discussion.

Bien à vous,
Dr J.-P. GADBOIS,
Candidat.

Montréal, 19 janvier 1910.

A M. Gaston Maillet,
Candidat.

Quartier S.-Louis.

Monsieur,

Les électeurs de S.-Louis sont an-
cieux de savoir ce que vous voulez re-
présenter au Conseil de Ville. Voilà
pourquoi je vous ai invité jeudi der-
nier à venir me rencontrer, jeudi
soir, 20 janvier, à la salle S.-Joseph,
pour y faire la discussion.

Bien à vous,
Dr J.-P. GADBOIS,
Candidat.

Montréal, 19 janvier 1910.

A M. Gaston Maillet,
Candidat.

Quartier S.-Louis.

Monsieur,

Les électeurs de S.-Louis sont an-
cieux de savoir ce que vous voulez re-
présenter au Conseil de Ville. Voilà
pourquoi je vous ai invité jeudi der-
nier à venir me rencontrer, jeudi
soir, 20 janvier, à la salle S.-Joseph,
pour y faire la discussion.